

- **Bulletin d'inscription à renvoyer à :** agronomie.terroirs@gmail.com
- **Inscription validée :** L'inscription sera prise en compte qu'après réception du bulletin d'inscription, signé (dans la limite des places disponibles).
- **Respect des engagements :** Pour limiter les démarches administratives, nous n'intégrons pas de chèque de caution, mais nous comptons sur votre professionnalisme. Une fois inscrit, veuillez respecter votre engagement.
- **Coût de la formation :** 100% Prise en charge par Vivéa dans la limite du plafond annuel individuel. **Si l'agriculteur a dépassé son plafond, il s'engage à financer lui-même la formation : 180 € TTC/j.**

Titre de la Formation et dates	
Raison sociale	
Nom et Prénom (si différent)	
Date de Naissance	
Adresse *	
Mail *	
Portable *	
Comment avez-vous connu la formation ?	
Précisez vos besoins et questionnement technique	

\* Cases à ne pas remplir si vous êtes client Agronomie Terroirs

- Cochez la case :
- |                          |  |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Agriculteur, je suis à jour de mes cotisations MSA             |
| <input type="checkbox"/> | En démarche d'installation : fournir une attestation originale |
| <input type="checkbox"/> | Autres (nous contacter pour devis)                             |

- Si le nombre de participant est insuffisant, nous nous réservons le droit d'annuler ou de reporter la formation à une date ultérieure.
- Si le stagiaire n'est pas à jour de ses cotisations MSA ou si le stagiaire n'est pas un agriculteur, le prix de la formation est de 180 € TTC/j.

Fait à ..... , le ..... **Signature :**